Réunion du jeudi 8 octobre 2026
Consultation électronique
Procès-verbal n°3

Présidente Mme GRAVELEAU Stéphanie

Présents : Mmes DAUBA Céline et PADELEC Charlotte (visio), MM. FELIX Tony et QUARESMA Stéphane.

Excusés : Mme BERGER Marion, MM. BEGAY Guillaume, BERTAUD Jacky et CHAUDELET Antoine

****

FÉMININE DÉPARTEMENTAL 1

Match n° 79113252 : Thouars (1) – Vrère/Louzy (1) du 20/09/26
Réserve Technique
La commission homologue la décision de la commission Départementale d'Arbitrage PV n°3 (30/09/26) qui déclare la réserve IRRECEVABLE. La commission sportive valide le résultat 3 à 2 en faveur du club de THOUARS FOOT 79.

FÉMININE DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 79117056 : Boismé Clessé (1) – Chanteloup/Courlay/Chapelle (1) poule A du 13/09/2026
Match reporté. Les frais de déplacement de l'arbitre de la rencontre Frédéric ABREU (25€93) seront à la charge du District.

Match n° 79117067 : Châtellerault SO (1) – Bressuire (2) en poule A du 11/10/26
Demande du club de Châtellerault SO pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).
Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Châtellerault SO.

FORFAITS

Match n° 79117058 : Bressuire (2) – St Cerbouille (1) poule A du 13/09/2026
1er forfait de l'équipe de St Cerbouille (1) (sans déplacement)
Amende de 36€ au club de St Cerbouille

Match n° 79117062 : Châtellerault SO (1) – Boismé Clessé (1) poule A du 4/10/2026
1er forfait de l'équipe de Boismé Clessé (1) (sans déplacement)
Amende de 36€ au club de Boismé Clessé

Match n° 79117201 : Pays Mellois (1) – Parthenay Viennay (2) poule C du 04/10/2026
1er forfait de l'équipe de Parthenay Viennay (2) (sans déplacement)
Amende de 36€ au club de Parthenay Viennay
Les frais de déplacement de l'arbitre de la rencontre, M. KIFANE Mohammed (29€50), seront à la charge du club de Parthenay Viennay.

CHAMPIONNAT U15F

Match n° 79123866 : Saintes (1) – Soyaux (1) poule B du 12/09/2026
1er forfait de l'équipe de Soyaux (1) (sans déplacement)
Amende de 25€ au club de Soyaux

Match n° 79123880 : Poitiers 3 Cités (1) – Château Bernard (1) poule B du 3/10/2026
1er forfait de l'équipe de Château Bernard (1) (sans déplacement)
Amende de 25€ au club de Château Bernard

CHAMPIONNAT U11-U13F

FEUILLE DE MATCH

Match n°79126126 : Lusignan (1) – Pays Néo Créchois/Cherveux (1) poule C du 3/10/2026
FMI non utilisée, réception d'une feuille de match papier, la Commission rappelle qu'il faut une tablette par match pour éviter tout quiproquo.

FORFAITS

Match n° 79126124 : La Chapelle Bâton (2) – Venise Verte/Avenir 79 (1) poule C du 19/09/2026
Match non joué. La commission décide d'annuler la rencontre sans point et sans pénalité.

Match n° 79126067 : GJ 3 Vallées 86 (1) – Montmorillon (1) poule A du 19/09/2026
En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe de GJ 3 Vallées 86(1) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait.
1er forfait de l'équipe de GJ 3 Vallées 86

Match n° 79294179 : GJ Sud Haut Poitou (1) – GJ 3 Vallées 86 (1) poule A du 3/10/2026
En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe de GJ 3 Vallées 86(1) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait.
2ème forfait de l'équipe de GJ 3 Vallées 86

Match n° 79126125 : Gatifoot (1) – Venise Verte/Avenir 79 (1) poule C du 3/10/2026
1er forfait de l'équipe de Venise Verte/Avenir 79 (1) (sans déplacement)
Amende de 25€ au club de Venise Verte

Match n° 79126070 : Nieuil L'Espoir (1) – GJ VVM Chauvigny (2) poule A du 3/10/2026
1er forfait de l'équipe de GJ VVM Chauvigny (2) (sans déplacement et sans avertir l'adversaire)
Amende de 25€ au club de GJ VVM Chauvigny

FESTIVAL FOOT U13 PITCH FEMININ

1er TOUR - samedi 7 novembre 2026

RDV des équipes à 13h45 **Début des rencontres à 14h30**

Poule A
A Buxerolles, Michel Amand 5
Poitiers Stade 1
Gj Vallée des Légendes 1
Châtellerault FC 1
Poitiers ASAC 1

Poule B
A Poitiers, Jean Luc Gaboreau
Poitiers 3 Cités 1
Neuville 1
GJ Sud Haut Poitou 1
Gj VVM Chauvigny 2

Poule C
A Chauvigny, André Vouhé
Gj VVM Chauvigny 1
Montmorillon 1
Buxerolles/Vouneuil Béruges 1
La Chapelle Bâton 2

Poule D
A La Chapelle Bâton
La Chapelle Bâton 1
Nieuil l'Espoir 1
Lusignan 1
GJ 3 Vallée 86 1

Les équipes suivantes ne seront pas qualifiables pour la finale Départementale :
- Poitiers ASAC 1 (équipe non engagée avant le 31/08)
-Gj VVM Chauvigny 2 (équipe réserve)

-La Chapelle Baton 2 (équipe réserve)
-Gj 3 Vallées 86 1 (pas assez d'effectif)

INFORMATIONS AUX CLUBS

Dates à retenir :

- **Samedi 17 octobre** : journée des féminines à Chauvigny

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définit à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

La présidente, Stéphanie GRAVELEAU.